

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
21 Octobre 2016**

**OBJET** : Action "Espace d'accompagnement en économie sociale" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'Association Régionale en Economie Sociale (ARES)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'Association Régionale en Economie Sociale une subvention d'un montant de 67.550,00€ pour le financement de l'Action « Espace d'accompagnement en économie sociale »,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention type action d'insertion prévue à cet effet.

Cette dépense d'un coût total de 67.550,00€ sera financée sur les crédits de paiement de l'exercice 2016 sur le chapitre 017.

A l'unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**